

## Autorité de Régulation du Secteur de l'Electricité TDR pour le recrutement d'un Chargé des Ressources Humaines

### I. Identification de l'emploi

Pays	RDC
Titre du poste	Chargé des Ressources Humaines
Lieu d'affectation	Kinshasa
Département	Direction de l'Administration et des Finances
Superviseur direct	Directeur de l'Administration et des Finances
Grade	Chef de bureau CBI
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée
Période d'essai	Six mois

### II. Contexte

Le nouveau cadre juridique régissant le secteur de l'électricité en République Démocratique du Congo est établi par la Loi n°14/011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité. Cette Loi consacre un certain nombre de principes à savoir notamment :

- la libéralisation effective du secteur de l'électricité ;
- l'ouverture du marché de ce secteur aux partenaires privés ;
- la protection tant de l'opérateur que du consommateur ;
- la promotion et le développement harmonieux de l'offre de l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural ;
- la couverture des besoins en électricité de toutes les catégories de consommateurs par des fournitures de qualité et dans le respect des normes de sécurité et environnementales ;
- l'obligation pour l'Etat de garantir le respect des règles de concurrence loyale dans le secteur etc.

Par ailleurs, il ressort également de la Loi précitée que le législateur congolais a défini le nouveau cadre institutionnel du secteur de l'électricité. Ce cadre comprend exclusivement le Gouvernement central, la Province, l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité

(ARE) et l'Agence nationale chargée de la promotion et du financement de l'électrification en milieu rural et périurbain (ANSER).

De ce fait, cette Loi vient pallier les difficultés que connaissait le secteur de l'électricité, en l'occurrence les textes épars, inadaptés et difficiles à mettre en œuvre. Elle apporte des principes et des innovations qui s'imposent à tous les acteurs du secteur, en particulier les autorités publiques, l'administration publique, les opérateurs et les usagers du secteur de l'électricité.

L'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE, en sigle) est un Établissement Public créé par Décret n°16/013 du 21 avril 2016. Depuis son installation en 2020, l'ARE, sous la houlette de son Directeur Général, Madame le Prof. Dr. Ir. Sandrine MUBENGA NGALULA PhD, P E, a travaillé pour la mise en place des outils nécessaires à son bon fonctionnement.

Dans le but de faire face à l'accroissement substantielle des activités de l'ARE, la Direction Générale a lancé le processus de recrutement progressif du personnel complémentaire pour rendre plus efficace le fonctionnement des structures de l'établissement. C'est dans ce cadre, qu'il est envisagé le recrutement d'un Chargé des Ressources Humaines au siège à Kinshasa.

### **III. Description du poste**

Le Chargé des Ressources Humaines a pour mission de fournir au Directeur Administratif et Financier un appui pour toutes les questions liées à la gestion du personnel et à l'administration journalière des ressources humaines de l'ARE.

Parmi ses attributions, le Chargé des Ressources Humaines assure les tâches suivantes :

- Gérer les dossiers ayant trait à la gestion des ressources humaines (contrats, absences, congés, etc.) ;
- Veiller au respect de la législation du travail en vigueur en RDC tant par le travailleur que par l'employeur ;
- Veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des ressources humaines de l'ARE;
- Assurer l'application du Statut du personnel, du Règlement Intérieur et tout autre texte régissant la relation interne de travail et au besoin proposer des amendements permettant d'assurer l'efficacité de ces textes ;
- Fournir au directeur Administratif et Financier et à la Directrice Générale des avis juridiques circonstanciés et des orientations pratiques sur les questions de gestion du personnel
- Participer au processus de recrutement (diffusion des annonces, tri des candidatures, convocations, etc.) ;
- Préparer les procédures disciplinaires et y participer
- Assurer au quotidien le suivi des présences et du temps de travail du personnel ;
- Préparer les éléments variables de la paie ;
- Participer à la gestion des relations sociales ;
- Accompagner les processus d'évaluation du personnel ;
- Organiser les actions de formation et de mission, et en assurer le suivi administratif ;
- Mettre à jour régulièrement les bases de données du personnel de l'ARE et tenir à jour les tableaux de suivi et évaluation de toutes les actions liées aux Ressources Humaines ;

- Préparer les rapports périodiques des RH (effectifs, mouvements du personnel, etc.)
- Contribuer à l'élaboration des politiques et des stratégies en matière de gestion des ressources humaines.
- Centraliser, analyser et traiter les dossiers ayant trait à l'évaluation de la performance du personnel de l'ARE.
- Exécuter toutes autres tâches ou responsabilités assignées par le Directeur Administratif et Financier.

#### **IV. Profil et compétences requis**

- Formation supérieure ou universitaire en droit (Bac+5) ;
- Cinq (5) ans d'expérience minimum, dans un poste similaire au sein d'une entreprise publique ou privée en République Démocratique du Congo ;
- Excellente connaissance du droit du travail;
- Excellente maîtrise de l'outil informatique et des logiciels RH ;
- Intégrité et respect de la confidentialité ;
- Polyvalence et capacité à s'adapter à des environnements en évolution ;
- Sens d'organisation et capacité à respecter les délais, notamment des délais très courts ;
- Proactivité et prise d'initiative pour identifier et résoudre les problèmes ;
- Esprit d'équipe, empathie, excellentes compétences relationnelles, objectivité et leadership ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit ;
- Bonne connaissance de la langue anglaise souhaitable

#### **V. Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation (maximum 2 pages) ;
- Deux lettres de référence
- Un curriculum vitae actualisé ;
- Les diplômes d'études.

#### **VI. Date limite de dépôt de candidature**

Les candidats intéressés sont priés de transmettre leurs dossiers, avec comme objet « Recrutement Chargé des Ressources Humaines », à l'adresse électronique [fin.admin@are.gouv.cd](mailto:fin.admin@are.gouv.cd) au plus tard le 11 juin 2025 à 12h00'.

Les dossiers physiques peuvent également être déposés au siège de l'ARE situé sur le Boulevard du 30 juin, Immeuble Royal, Entrée D - 3ième et 4ième étage à Kinshasa/Gombe.

#### **NB :**

- **Les candidatures féminines sont vivement encouragées**

*La suite du recrutement sera signifiée uniquement aux candidat(e)s dont les dossiers seront sélectionnés.*